

## Compte rendu de la réunion PDG-OS du 20 avril 2020

**Présents pour la direction :** PDG du CNRS A. Petit, DGDR C. Coudroy, DRH H. De La Giraudière, RH. S. Querbouet  
**Présents pour les organisations syndicales :** Tous les syndicats sont représentés sauf FO et SNIRS. Pour le SNTRS-CGT sont présents Grégoire Nadin et Josiane Tack

La discussion a duré une heure au lieu des deux heures prévues initialement. C'est essentiellement A. Petit qui a répondu aux questions. La discussion débute par un gros problème de bande passante dans la connexion visio du PDG et tout le début est donc tronqué. Lorsque le PDG arrive à parler distinctement, la question porte sur les masques.  
**Masques :** La santé des agents doit rester la priorité. Encore en discussion pour savoir s'il y a des achats globaux de masques par l'État ou si chaque organisme achète ses masques. Le MESRI regarde avec l'ensemble de la fonction publique qui achète les masques et pour qui. Par ailleurs il faut reconstituer nos stocks car nous avons tout donné au début du confinement pour les hôpitaux.

**Déconfinement :** Il va être long. Le 11 mai tout ne va pas rouvrir, au contraire. Beaucoup d'agents vont devoir encore télétravailler. Chaque laboratoire doit faire remonter un plan de reprise. Il y a pas mal de demandes de laboratoires pour que tout soit opérationnel dès le 11 mai au matin, ça n'est pas raisonnable. Je vais m'adresser cet après-midi aux DU pour les informer de la situation et pour que chacun prenne conscience qu'au 11 mai tout ne reprend pas comme avant.

**Ordonnance congés :** Pour les personnels en télétravail, rien ne sera imposé. Pour les personnels en ASA, l'ordonnance s'impose à nous. Nous allons regarder au cas par cas sur le mois passé et le mois à venir, essayer qu'un minimum de personnels soit en ASA en repérant les cas notés ASA mais avec des personnels qui ont quand même travaillé.

**Coordination :** le G5 (CEA, Inserm, Inrae, Inria, CNRS) se réunit tous les jours. Constitué « depuis toujours » par le MESRI. Il existe d'autres réunions avec les établissements plus petits organisées par le MESRI (réponse à la question du SNTRS-CGT sur l'IRD). Le président de la conférence CPU n'a pas de pouvoir donc la discussion ne peut pas être opérationnelle.

Les règles de déconfinement ne sont pas connues aujourd'hui. Une rencontre est prévue demain avec le MESRI. Il veut des règles les plus communes possibles. Mais il faut voir s'il y aura des règles imposées par le MESRI ou si ça sera au CNRS de les définir.

A propos de la diffusion d'informations non contrôlées (suite à question de SUD) : le PDG a présenté à ses services une liste des questions qui devront aller vers les instituts et services pour réfléchir aux différents problèmes lors du déconfinement (ex : la climatisation) et derrière il y aura une demande d'analyse technique aux équipes.

**SNTRS-CGT :** Il faut autoriser personnels en affection longue durée, personnels dont le boulot est télétravaillable, personnels habitant loin (cf. transports en commun) à rester chez eux. Quid des soutenances de thèse ?

**PDG :** On va faire du cas par cas. Il y a aussi des personnels qui veulent re-travailler. Mais il faudra les inciter au maximum à rester au domicile. Cela dépend aussi des disciplines : les sciences expérimentales sont fortement impactées par ce confinement.

Première étape : se rapprocher des établissements pour connaître leur politique. Les universités ont arrêté les enseignements. On ne sera pas dans les starting blocks pour le 11 mai il faut en avoir conscience !

Pour les doctorants, le CNRS en finance 2000 sur 30000. Le MESRI a annoncé des financements complémentaires pour les doctorants sur financement public, y compris pour les CDD. Reste le cas des contrats Union européenne ou industriels. Pour certains contrats doctoraux l'impact va être plus large que juste la période du confinement (exemple de la recherche en agriculture dont les contrats doctoraux seraient prolongés théoriquement d'un an) et ça sera pris en compte. Il y a aussi le problème des doctorants qui ont quitté leur résidence liée au lieu de travail.

**CFDT :** Des chercheurs et IT bloqués à l'étranger vont épuiser leurs droits à congés.

**PDG :** Il pense avoir identifié tous les personnels dans cette situation. Le CNRS fait au mieux qu'il peut et au cas par cas.

**Concours IT :**

**SNTRS :** Les hôtels et restaurants seront fermés jusqu'à mi-juillet, ce qui pose des problèmes logistiques.

Direction : Il faut que les concours soient les moins perturbés possibles : avoir des lauréats le plus tôt possible, pour les IT la campagne de promotion soit prise en compte le plus tôt possible. Organisation de visioconférence pour auditionner les candidats depuis les salles de visio dédiées des délégations régionales.

**Concours chercheurs** : Garder le calendrier de concours et demander au jury de davantage recourir à la visioconférence. Chaque section décide de la façon dont elle souhaite s'organiser, en échange avec la direction. Car il y a des spécificités sur l'intérêt de maintenir des auditions dans chaque section. Les auditions physiques ne seront possibles que si les conditions de transport et d'hébergement seront réunies. La direction ne peut pas obliger une section à ne pas faire des auditions en visio. La direction du CNRS essaie de trouver une solution de visioconférence fonctionnelle via Tixeo (réservation de bande passante pour les auditions). Les textes permettant d'organiser des concours en visio sont sortis, c'est donc légalement possible à présent. La question de l'utilisation de locaux universitaires pour faire ces visios dans de bonnes conditions est également évoquée ou l'utilisation de locaux visio dans les délégations régionales.

**Budget** : La direction du CNRS n'a aucune info de plus que le dossier de presse du MESRI. Le MESRI demande une évaluation financière de l'impact de la crise. Beaucoup de surcoûts (CDD plusieurs dizaines de millions d'euros, il va y avoir un grand manque de rentrée d'argent en particulier au niveau des plateformes, masques 100.000€ par jour pour les 32 000 agents etc.). Peu d'économies en dehors des missions, donc les besoins seront supérieurs aux économies réalisées.

A ce stade le PDG estime avoir répondu à toutes les questions. Nous remettons plus bas les questions envoyées par le SNTRS-CGT pour comparaison. Nous relançons donc.

**SNTRS-CGT** : Quelle recherche à l'avenir ? Toujours fonctionnement par appels à projet ? Il faut une recherche sur le temps long, des postes de titulaires.

**PDG**: Sujet majeur mais complexe.

Ça n'est pas parce que l'argent aurait coulé à flot qu'on n'aurait pas eu cette crise.

Il faut des crédits de base dans les labos. Mais il faut aussi des appels à projet (par exemple sur les sujets actuels).

La question est l'équilibre entre les deux.

Cette crise rappelle l'intérêt de la recherche fondamentale. Mais en même temps le CNRS ne peut pas faire que de la recherche fondamentale.

**SNTRS-CGT** : Le CNRS devrait coordonner avec ses partenaires un plan de recherche sur les pandémies.

**PDG** : Il va écrire à tous les agents pour expliquer ce que fait le CNRS là-dessus.

La communication de la CPU visait le CARE, pas le CNRS.

Plein de choses se sont faites au sein du CNRS pour coordonner l'effort de recherche.

Le PDG coupe court aux échanges sur les questions scientifiques, la réunion est terminée pour lui !

### Questions du SNTRS-CGT - Réunion PDG OS du 20 avril 2020

La recherche de demain :

- 1- La crise sans précédent que nous traversons remet-elle en cause, pour vous, la recherche sur projet?
- 2- Quelle est l'efficacité des nombreux appels à projet sur le corona virus qui ont été lancés? Avez-vous des retours sur le taux de succès de ces appels à projet, au moins au niveau de l'ANR? Des premiers crédits sont-ils débloqués? Si non à quelles échéances le seront-ils?
- 3- Comment l'effort de recherche est coordonné sur ce sujet entre les différents EPST et universités? Le CNRS ne pourrait-il pas jouer un rôle de coordinateur ?
- 4 - Les équipes qui sont mobilisées sur le corona virus depuis le début de la crise sanitaire travaillent avec quels budgets?
- 5 - Pensez-vous qu'une recherche où tous les efforts sont portés vers l'innovation et les débouchés industriels reste un objectif incontournable de l'après-crise?
- 6- Que pensez-vous des budgets alloués à la recherche dans le cadre du projet LPPR et de sa répartition entre ANR et établissements ?
- 7- Avez-vous des informations sur un budget plus important suite aux annonces du président de la république du 13 avril?

8 - Quels enseignements sont à tirer, pour vous, de cette crise sanitaire qui est aussi une crise de la recherche (voir le témoignage de Bruno Canard, directeur de recherche au CNRS)?

Les personnels de la recherche :

1- Doctorants et contractuels :

Prolongations des contrats : où en sommes-nous? Sur quel budget? Avez-vous l'assurance de rallonges budgétaires spécifiques pour abonder les contrats doctoraux, post-doctoraux, CDD qu'il faudra prolonger ?

Comment traitez-vous les contrats de type CDD qui devaient être signés depuis le début du confinement?

2- Postes statutaires :

- Pensez-vous que la LPPR qui prône le recrutement hors statut avec CDI de projets (entre autres) reste un modèle en adéquation avec une recherche libre et sur le temps long?
- Allez-vous demander au gouvernement l'ouverture de concours sur postes statutaires en plus grands nombres pour revenir rapidement au niveau de 2005 ?

Procédure de dé confinement au CNRS :

Des commandes de matériel "sanitaire" en vue du déconfinement seront elles faites de façon centralisées ou organisées par délégation ?

Pour nous, elles ne peuvent être laissées à la charge de chaque laboratoire.

Comment envisagez-vous la reprise de l'activité scientifique dans les laboratoires et les services, avec :

- Quelles protections, quel dépistage?
- Quel matériel ? Sachant que par exemple certains matériels tels que des RT-PCR ont été donnés aux hôpitaux, comment redémarre-t-on dans les laboratoires sans ce matériel par exemple? Des budgets spécifiques vont-ils être attribués ?
- Comment envisagez-vous la reprise des missions scientifiques en France et à l'international ?